



## SPONSOR & EXPOSANT

### FORMULAIRE DE PARTICIPATION

A compléter et à retourner à [congres@adara.fr](mailto:congres@adara.fr)

L'exposition se tiendra Jeudi 20 janvier de 15h à 18h à l'ENSEIRB-MATMECA\*

#### Programme le 20 janvier

14h : Installation des exposants

15h-18h : Rencontre participants et exposants en présentiel avec possibilité d'e-dating

Choix		Tarif HT
<input type="checkbox"/> <b>SPONSOR GOLD</b>	>Stand 6m <sup>2</sup> : 3ML façade, Arrivée électrique, 3 badges exposants > Logo sur site web et affiches. >1 badge formation. >5 accès conférences 1 jour.	6000€
<input type="checkbox"/> <b>SPONSOR SILVER</b>	>Stand 4m <sup>2</sup> : 2ML façade, Arrivée électrique, 1 table et 2 chaises >2 badges exposants >Logo sur site web. >5 accès conférences 1 jour.	2000€
<input type="checkbox"/> <b>STAND 6m<sup>2</sup> (**)</b>	> 3 badges exposants avec 3 tables +3 chaises >3 connexions : 3 connexions virtuelles paramétrées pour 20mn de discussion/pers.	900€
<input type="checkbox"/> <b>STAND 4m<sup>2</sup> (**)</b>	> 2 badges exposants avec 2 tables + 2 chaises >2 connexions : 2 connexions virtuelles paramétrées pour 20mn de discussion/pers.	600€
<input type="checkbox"/> <b>STAND 2m<sup>2</sup> (**)</b>	>2 badges exposants avec 1 table + 2 chaises >1 connexion : 1 connexion virtuelle paramétrée pour 20mn de discussion/pers.	300€
	<b>TOTAL HT (TVA 20%) :</b>	€
	<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	€

**(\*) En accord avec les normes sanitaires actuellement en vigueur sur tout le territoire français, nous vous informons qu'un contrôle de pass sanitaire sera effectué à l'entrée du site du congrès. L'accès au congrès vous sera refusé sans présentation d'un pass sanitaire valide.**

**(\*\*) Hors participation aux ateliers de formation : inscription à faire en ligne sur le site d'inscription.**

**(facultatif): je m'inscris sur recommandation de :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**CONTACT :**

Entreprise :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Num TVA :

Tel :

E-mail :

**Contact administratif**

Nom :

Prénom :

Tel. :

E-mail :

**Adresse de facturation (si différent)**

Adresse :

CP :

Ville :

**PAIEMENT**

- Le paiement doit se faire en Euros, net de toutes charges bancaires, par virement, carte bancaire ou chèque.
- Merci de choisir votre mode de paiement :

Chèque libellé à ADERA SAS (*pour les français uniquement*), indiquer « AI4 Industry 2022 » au dos du chèque et l'envoyer à :  
*Adera/AI4 Industry–162 Av A. Schweitzer–CS60040-33608 PESSAC Cedex.*

Virement bancaire (merci de nous faire parvenir une copie du virement)  
à : **ADERA SAS – AI4industry**  
**FR76 1026 8024 8010 3062 0020 053 / BIC : COURFR2T**  
**Banque Courtois – Le millennium 12 quai de Queyries – 33072 BORDEAUX Cedex – FRANCE**

Carte de crédit :  VISA  MASTER  EUROCARD

Num carte :

Date expiration :

Crypto (3 num) :

Nom détenteur :

Autorisation sur un montant de : €

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature :

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### **Réservation et participation**

Pour sponsoriser/exposer sur le **workshop AI4Industry**, veuillez remplir le contrat de sponsoring suivant et l'adresser à :

ADERA/AI4Industry-CS60040-33608 PESSAC Cedex-France.

Email : [congres@adera.fr](mailto:congres@adera.fr) (en précisant "AI4 Industry 2022" dans l'objet du mail).

Toute demande sera soumise au Comité d'Organisation qui se réserve le droit de refuser toute candidature de société ou organisme dont les activités ne seraient pas en rapport avec le thème général de l'événement.

### **Paielement**

Le montant total du sponsoring doit être réglé à la réservation.

Tout paiement doit être effectué en Euros, net de toute charge bancaire. Le règlement doit être clairement identifié, précisant « workshop AI4Industry » ainsi que le nom de la société ou organisme.

Les prestations sont mentionnées Hors Taxe (TVA à 20%).

### **Facturation**

A réception du contrat de sponsoring signé, accompagné du règlement, et après acceptation par le Comité d'Organisation, le sponsor/exposant recevra une facture acquittée.

### **Annulation/Modifications**

En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus ou autres moyens essentiels prévus pour la tenue du congrès, les dates et/ou lieu et/ou format du congrès, peuvent être modifiées. Dans ces conditions l'inscription restera valable pour le congrès modifié sans possibilité de réclamation par le sponsor ou l'exposant.

Si la manifestation se tient sur une plateforme virtuelle, le sponsor ou l'exposant s'engage à ne pas enregistrer, ni télécharger, ni reproduire les informations diffusées lors du congrès. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des problèmes de connexion dus au réseau internet ou à du matériel/navigateur obsolète. L'organisateur fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de manière fiable et continue, et communiquera au sponsors ou exposant les spécifications techniques nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme ; toutefois, le sponsor ou l'exposant reconnaît que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet. Dans l'hypothèse

d'une interruption de service liée à une intervention de maintenance corrective, l'organisateur mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai raisonnable. Dans cette configuration, le sponsor ou l'exposant s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à l'organisateur et à l'ADERA.

### **Assurance**

Le sponsor exposant déclare avoir souscrit les polices d'assurance suivantes, le couvrant ainsi que sa société ou organisme et toute personne participant directement ou indirectement à l'exercice de ses activités, contre tout risque potentiel pour lui et son matériel (effets personnels, matériel exposé et tout autre équipement apporté au workshop AI4Industry :

- Assurance responsabilité civile.
- Assurance contre le vol couvrant la valeur totale du matériel exposé.
- Toute autre assurance couvrant la responsabilité civile ainsi que tout dommage corporel, matériel ou immatériel, causé à autrui durant leur participation au congrès (incluant les périodes de montage et de démontage). Cette assurance prend effet à la livraison du matériel du sponsor exposant.
- L'organisateur décline toute responsabilité contre tout dommage potentiel ou vol du matériel du sponsor exposant, survenant notamment entre son arrivée et son enlèvement et pour lequel il aura souscrit les assurances nécessaires et requises.

### **Sécurité**

Les stands des sponsors doivent respecter les normes de sécurité. Il est obligatoire d'utiliser des matériaux conformes aux normes de sécurité usuelles. L'utilisation de gaz ou de matériel combustible est strictement interdite.

### **Force Majeure**

En cas de force majeure, les dates et/ou lieu et/ou format du workshop AI4Industry, peuvent être modifiées ou annulées.

### **Règlement des différends et loi applicable**

Le présent contrat de sponsoring est régi par la loi française.

En cas de litige, le Comité d'Organisation et le sponsor/exposant feront le nécessaire pour trouver une solution amiable. A défaut, le litige sera porté devant les tribunaux de Bordeaux.

**En signant et paraphant ce formulaire de participation, je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente, et j'en accepte sans réserve ni restrictions toutes clauses.**

**Fait à**

**le** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

**Nom du signataire et fonction :**

**Signature Précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**

*Cachet de l'entreprise*